www.terres-et-seigneurs-en-donziais.fr - révision 6 - 17/9/21

Ratilly

(Treigny, 89)

Le grand château médiéval de Ratilly, près de Treigny, impose son charme majestueux et simple, au milieu les bois de la Puisaye qui lui a fourni l'ocre roux de ses pierres. Construit au XIIIème siècle et modifié au XVIème, il est passé de mains en mains par héritages et ventes, et a même été un bastion janséniste au XVIIIème siècle. A l'époque moderne son destin a été associé au renouveau de l'art de la poterie en Puisaye.

Le nom de Ratilly (dont l'origine semble provenir du mot "ratel", la herse) est cité pour la première fois dans un acte de 1160 (chevalier Renaud de Ratilly). Un château-fort aurait été construit dès le 11ème siècle, lors de l'établissement de la féodalité en Puisaye. Rasé au niveau des glacis au cours de guerres entre seigneurs, c'est sur ses fondations que Mathieu de Ratilly fait bâtir vers 1270 l'édifice actuel, qui va connaître bien des remous malgré son isolement.

Durant la guerre de Cent Ans, entre 1357 et 1380, Ratilly est aux mains de Guy de Vallery, lequel y entretient une bande d'aventuriers bretons qui pillent la région (incendie du prieuré de Moutiers).

En 1485, Jean de Chandiou est "seigneur de Treigny en Ratilly". A sa mort en 1520, sa fille Anne apporte Ratilly à Jean de la Menüe, d'origine bourbonnaise.

En 1567, les Huguenots s'emparent de Ratilly et en font leur place forte dans l'Auxerrois d'où ils commettent "*pillages, voleries, meurtres et saccagements*". Le calme revient à l'avènement d'Henri IV.

Mary du Puy, seigneur d'Igny près de Palaiseau, fait restaurer Ratilly (fenêtres sur la cour intérieure, cheminée de la salle des gardes) et s'y installe en 1587. Sa seconde fille, Jeanne, épouse en 1616 Louis de Menou, gouverneur du Duché de Saint-Fargeau. Celui-ci fait construire le bâtiment d'entrée reliant les deux tours et restaurer la chapelle Sainte Anne, disparue depuis. En novembre 1653, il reçoit la Grande Mademoiselle, désireuse de quitter momentanément Saint Fargeau où vient de mourir l'une de ses dames d'honneur. *"Comme la maison est petite, j'y menai peu de monde et ne gardai même point de carrosse... Je fus cinq à six jours dans ce désert..."* note-t-elle dans ses mémoires.

En 1732, Louis Carré de Montgeron, Conseiller au Parlement de Paris, achète Ratilly pour aider l'abbé Terrasson, exilé à Treigny, à propager les idées jansénistes. Mais en 1735 Montgeron et Terrasson sont embastillés, et Ratilly revendu.

Il est acheté en 1740 par Pierre Frappier, seigneur de Dalinet, dont la fille épouse en 1755 André-Marie d'Avigneau, d'une famille de l'Auxerrois. Ratilly devait rester dans cette famille jusqu'en 1822. Au moment de la Révolution, le château, un peu éloigné de tout, est épargné.

Il a été acquis en 1951 par Norbert et Jeanne Pierlot qui en ont fait, autour de la poterie, un lieu de rencontre de toutes les formes de l'art contemporain.

SUITE des SEIGNEURS de RATILLY

Ratilly n'est pas mentionné comme fief dans l'Inventaire de Nevers. En fait il relevait en arrière-fief de la baronnie de Perreuse, elle-même relevant de Donzy. Les barons de Toucy, puis les seigneurs successifs de St-Fargeau, barons de Perreuse, devaient hommage au comte de Nevers, à cause de Donzy. [1]

Renaud de RATILLY (1160)

Matthieu de RATILLY (1270), constructeur de la base du château actuel

---

1/ Jean III de BEAUMONT

Issu des sires de **Beaumont, en Gâtinais** (auj. Beaumont-du-Gâtinais, 77), de très ancienne extraction chevaleresque, qui portaient : *« Gironné d'argent et de gueules ».* Sgr du Coudray, en Berry[2]; puis sgr de Passy[3] et de Ratilly ; exécuté le 6 sept 1367 à Paris, pour crime de lèse-majesté (intelligence avec les anglais) [4].

---

[1] **Marolles, col. 490** : « *Jean de Bar, chvr, sire de Puisaye, établit son procureur Jean l'Hermitte, son prévôt de St-Fargeau, pour bailler le fief qu'il tient de Louis, cte de Nevers, c'est-à-savoir :* ***Péruse****, Saint-Amand, le val de Puisaye, la forêt de Puisaye,* ***et les arrière-fiefs*** *desdites terres* ».

Marolles, col. 498 : 1334 : « *Louis, cte de Nevers, a reçu foi et hommage son très cher et amé cousin Edouard, cte de Bar, à cause de son château de Perreuse et de la Puisaye…* »

Cf. aussi à ce sujet la notice sur « *La géographie féodale de la baronnie de Perreuse* » in « *Annuaire historique du département de l'Yonne* »

[2] Le Grand Coudray à Précy, 18, ou le Coudray, à Saint-Brisson, 45

[3] **Histoire Chronologique du Prieuré de la Charité-sur-Loyre** – Manuscrit Girerd (Anonyme, Folio 175) : « La mesme année [1369], Jeanne de Courtenay, vefve de feu Jean de Beaumont, chevalier seigneur de Passy, donna au convent une maison avec le jardin derrière située dans la rue de la porte de La Marche, pour l'anniversaire de feu son mary. Ex carta ejus. »

[4] **Père Anselme, Tome 1, p.487** : « Jeanne de Courtenay, dame d'Autry, de Cours-les-Barres, et de Villeneuve-des-Genets, épousa avant 1362 Jean de Beaumont, chevalier, seigneur du Coudray en Berry : son mari eut la tête tranchée par sentence du prévôt de Paris, pour crime de lèse-majesté, le 6 septembre 1367 et elle obtint du roy le 18 octobre suivant, pour elle et ses enfants, la terre du Coudray et autres biens confisquez sur le défunt. »

*(fils de Jean II, sgr de Ste-Geneviève-des-Bois, Maître d'Hôtel du roi Philippe V le Long, et petit-fils fils de Pierre, sgr d'**Augerville** (45) ; et de Marguerite **d'Arrabloy,** petite-fille de Jean, Sénéchal du Périgord).*

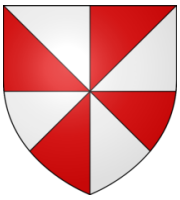

Châteaux de Beaumont-du-Gâtinais (77) et d'Augerville (45)

Château d'Arrabloy (45)

X avt. 1362, **Jeanne de COURTENAY** (°1338 - ap. 1369), dame d'Autry (45), Cours-les-Barres et Villeneuve-les-Genêts, puis dame du Coudray, en Berry (1367) *(fille de Pierre, sgr d'Autry, Cours-les-Barres et Villeneuve-les-Genêts*[5] *(+1348) - lui-même fils de Jean, sgr de Champignelles, La Ferté-Loupière, Cours-les-Barres, St-Brisson et*

---

[5] **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne Société des sciences, Dey, Volume 4 – 1850 :** « Leur sixième fils, Pierre de Courtenay, écuyer, destiné d'abord à l'église, puis marié à Marguerite de la Louptière, succéda à son père, vers 1331, comme seigneur de Villeneuve-les-Genêts, et mourut le 7 septembre 1348. Cette seigneurie devint alors la propriété de Jeanne de Courtenay, leur fille, qui épousa, en 1362, Jean de Beaumont, chevalier, seigneur du Coudray-en-Berry. Celui-ci fut condamné à mort par sentence du prévôt de Paris, pour crime de lèse-majesté, et eut la tête tranchée le 6 septembre 1367. Plusieurs enfants étaient nés de cette union mais nous n'avons pu découvrir si la seigneurie de Villeneuve s'est conservée dans la maison de Beaumont jusqu'au moment où elle passa dans les mains de l'argentier Jacques Cœur, à qui elle appartenait au moment de sa disgrâce et de sa condamnation. »

Autry, en Orléanais et de Jeanne de Sancerre - ; et de ***Marguerite, dame de la Louptière-sur-Toulon***), d'où Jeanne, qui suit.

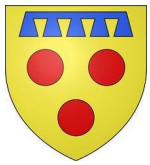

Château d'Autry (Autry-le-Chatel, 45)

Les sources généalogiques les mieux documentées ne donnent pas d'indication sur l'ascendance de la mère de Jeanne, Marguerite « ***dame de la Louptière-sur-Toulon*** » simplement citée dans ces termes.

Le fief en question peut aisément être localisé : la « Louptière » renvoie naturellement à la Ferté-Loupière (89), et le « Toulon » est le Tholon tout proche, qui rejoint l'Yonne à Joigny. La Ferté-Loupière, détenue par une branche des sires de Courtenay capétiens, était une terre très vaste. Elle englobait de nombreuses paroisses, mais avait été partagée au XIIIème siècle en deux fiefs distincts. La « Louptière » dont il est question ici correspondait à la partie périphérique ceinturant le noyau central, jusqu'à la vallée du Tholon. Elle relevait du manoir de La Couldre à Perreux, aujourd'hui disparu, et avait son siège à Villiers-sur-Tholon ; d'où le nom transformé. On trouve des indications à ce sujet dans « *l'Histoire des communes de l'Yonne* »[6].

Une certaine confusion règne sur la dévolution de ce fief, mais il est probable que Marguerite était issue de la famille de Sancerre, ou peut-être d'une autre branche de Courtenay.

Quoiqu'il en soit, elle légua cette terre à sa seconde fille : Isabeau de Courtenay, dame de « *la Loupière relevant du manoir de La Couldre* », qui avait épousé en première noce un chevalier du Gâtinais : Guillaume de Rogny. Elle eut une vie mouvementée comme le relate ce texte conservé aux Archives Nationales[7], concernant la « **Rémission accordée à Eudes de Rogny, chevalier** », son fils, en 1390 :
« *Comme dix ans a, ou environ, Guillaume de Roigny, pere dudit chevalier, fust aié de vie a trespassement, Ysabeau de Courtenay, femme d'icellui deffunct et mere*

---

[6] Par M. Pignard-Peguet, 1913, Livre III, Arrondissement de Joigny (réédité en 1998 et disp. en ligne)

[7] (Paris, mai 1390). Arch, nation. JJ 138 n° 194.

dudit chevalier, se remaria en un poure ferron et mareschal, homme de tres petit et vil estat. De laquelle chose, quant elle vint a la congnoissance dudit chevalier, qui lors estoit de l'aage de XVIII ans ou environ, il, considérant le grant lieu et noblesce dont sa dite mere estoit issue et descendue et cuidant qu'elle se deust remarier notablement a l'onneur d'elle et de son dit filz, fu moult esbahi, courroucié et honteux, telement qu'il ne seosoit pas souvent voir entre gens d'onneur et, quant il y estoit aucunes foiz, ci estoit si merancolieux qu'il ne povoit faire bonne chiere ». Un jour qu'il était ainsi triste, il confia les raisons de son chagrin à ses compagnons qui lui proposèrent de le venger. Ils se rendirent à Villiers-sur-Tholon, allèrent trouver le maréchal et le commencerent a battre tant qu'il mourut en la place ». Depuis Ysabeau s'est remariée « *en un escuier de bien noble lignée* » et Eudes n'a jamais été poursuivi. Il sollicite néanmoins une grâce préventive, qui lui est accordée eu égard à ses bons services durant les guerres…

Comment Jean de Beaumont devint-il seigneur de Passy et de Ratilly ? Aucune indication généalogique ne permet d'éclaircir ce point, il faut sans doute s'orienter vers les évènements de l'époque. Du parti anglo-bourguignon, il a pu s'emparer de ces forteresses de vive force et se les voir attribuer par le duc ou même par le roi d'Angleterre qui se disait roi de France.

2/ Jeanne de BEAUMONT

Dame de Ratilly

X **Guy de VALLERY (de THIANGES)** sgr de Vallery (1380), Champlay, et Tannerre (en Puisaye) *(fils d'Erard de Thianges et d'Isabeau de Montmort)*

En 1379, il enferma à Ratilly plusieurs habitants de Gien en punition d'un pillage et exigea une rançon…[8]

---

[8] Inventaire de la Collection de Chastellux, par Charles Porée (Picard, Paris, 1907) : « …ils se rendirent un jour en grand nombre au logis desdits écuyers pour les mettre à mort et, ne les trouvant point, pillèrent la maison. Jean du Martroy appela à son aide Guy de Vallery et d'autres seigneurs des environs ; plusieurs habitants de Gien, faits prisonniers, furent enfermés au château de Ratilly et rançonnés. Guy de Vallery, poursuivi en dommages-intérêts par lesdits habitants, demande et obtient d'en être déchargé, d'autant qu'il n'a rien touché de leur rançon (Montargis, juillet 1379). — Arch, nation., JJ 115 n° 298 »

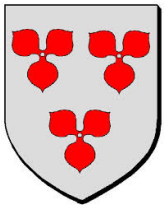

Château de Vallery (89)

X2 **Jeanne d'ARTHE**, dame de Chassin (à Treigny) *(fille de N. sgr **d'Arthé**, à Merry-la-Vallée, et de Tannerre)*

Château d'Arthé

3/ Marguerite de VALLERY

Dame de Champlay et de Ratilly

X1 v. 1380 Etienne de TANLAY (1356-1383), sgr de Ravières *(fils de Philippe, sgr de Tanlay, Ravières et St-Vinnemer et de Philiberte de Chateauneuf ; X1 Jeanne de Marmeaux), d'où Jeanne, dame de Tanlay X1 Guillaume de Blaizy X2 Robert de Chaslus*

X2 12 juin 1385, **Gaucher II de MALIGNY (+1403)** [9], sgr de Maligny, en Auxerrois ; comme sgr de Ratilly par son alliance il représenta le baron de Donzy à l'entrée de l'évêque d'Auxerre en 1401 [10] *(fils de Gilles et de Marguerite d'Argenteuil)*

---

[9] [1384] Recueil de Peincedé, tome II, p. 12 : "(B 11707) Procuration generale donnée à Jean de Valentigny écuier, Guillaume de Fayaux et autre demeurans à Tonnerre, par Gauthier seigneur de Melligny, chevalier pour reprendre de fief pour toute ses terres, des seigneurs et dames auxquel il le doit, tant en son nom qu'au nom de Marguerite de Valery sa femme et comme ayant la tutelle de Jeanne sa fille et jadis fille de feu Etienne de Tanlay, chevalier. Donné en l'an 1384."

[10] Source : Annuaire historique du département de l'Yonne (1846, p. 407)

D'où :

- ***Marguerite, qui suit***
- *Catherine*

4/ Marguerite de MALIGNY (+ ap. 1431)[11]

Dame de Maligny, Champlay[12] et Ratilly

X v. 1410, **Pierre III de NOURRY**, sgr de Vandenesse, Brèves, Tannay, Anisy, Moraches, Cervon et autres lieux, Chambellan de Charles VII *(fils de Pierre (1325-1407), Chambellan, Lieutenant général en Bourbonnais, et de Jeanne de Montboissier, elle-même fille de Jean, sgr d'Aubusson, et de Jeanne Flotte), d'où une fille : Anne, qui suit*

Marguerite de Maligny, veuve, vivait avec sa fille Anne, à Brèves. Le Bâtard de Chatellux (fils de Claude de Beauvoir, Mal de France) s'en rendit maître et fit subir les pires traitements à la fille[13]. Chastellux quant à lui, évoque Beine…[14] ?

5/ Anne de NOURRY

Dame de Brèves, Champlay, Meix-Richard, Tannay, Maligny, Vandenesse

X avt. 1436, **Jean II DAMAS**, sgr de Montagu, Crux…qui fonde la branche des Damas de Brèves *(fils de Philibert et Marguerite de Crux), d'où de nombreux enfants, dont peut-être Jeanne, qui suit*

---

[11] 1445 : Dénombrement par Marguerite de Maligny de ce qu'elle a dans la châtellenie de St-Florentin : Maligny, Poinchy…etc. (Inv. de la Coll. Chastellux)

[12] 1405 : Hom. au Roi pour ses biens de Thury, chât. de Champlay, à cause du comté de Champagne (in Chartes de la collection Chastellux)

[13] « Un épisode de l'histoire de Brèves, XVème siècle », par Robert et André Bossuat (BSNLSA, 1920)

[14] « Note historique sur Courson et sa châtellenie » (Annuaire historique du département de l'Yonne », 1872)

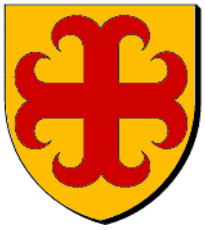

Les sources disponibles indiquent qu'Anne de Chandiou, fille de Pierre de Chandiou, sgr de Norry, et de Jeanne Damas (ci-dessous) apporta Treigny et Ratilly à Jean de La Mesnüe ...[15]

Pour Lamant[16], généalogiste de la Maison de Damas, Jeanne était une fille de Pierre Damas, sgr de Bussières (21), dont la femme n'est pas connue.

Mais elle pourrait être une fille de Jean II et d'Anne de Nourry, ce qui serait plus cohérent sur le plan géographique et expliquerait la transmission de Ratilly. Nous avons pris cette option, en mentionnant toutefois cette discordance avec une source reconnue.

6/ Jeanne ou Marie DAMAS[17]

X avt. 1466, **Pierre de CHANDIOU**, sgr de Norry et de Montigny-Lencoup (...-1480) *(peut-être fils de Jean et de Jeanne de Bauffremont ?)*

En Bourgogne *: "D'hermine à la fasce de gueules ».*

7/ Anne de CHANDIOU

Dame de Treigny et Ratilly[18]

---

[15] Pierre Damas, sgr de Bussières, Censerey et Villiers ; Eyr d'écurie de Jean-sans-Peur, Gouverneur de Chatillon, Capitaine de Montbard, + 1438 ; lui-même fils de Jean Ier Damas, sgr de Villiers et de Bussières, et de Marie de Montagu de Couches, issue des ducs de Bourgogne

[16] « La Maison de Damas » par Hubert Lamant (1977)

[17] Lainé indique qu'elle vivait avec Pierre en 1466

[18] AD 58, série D : « Reconnaissances à bordelage au profit de noble demoiselle Anne de Chandiou, veuve de puissant seigneur Jean de La Menue, chevalier ; noble et puissant seigneur messire Jean de La Menue, chevalier, et noble seigneur Pierre de la Menue, son

X v. 1500 **Jean de LA MESNÜE**, sgr de Perrigny-sur-Loire (71), Pannetier du roi Charles VIII (1500) *(fils d'Aimé, sgr de Tars, et Jeanne de Vallette, et petit-fils de Léonard de la Mesnüe et Marguerite de Perrigny, dame de Tars)*

Château de Tars (ou Thard, à Onlay, 58)

D'où :

- ***Jean, qui suit***
- ***Pierre***
- *Anne, (+1537), dame du Plessis, Montécot et La Verchère, et sans doute de Thard X Nicolas de Chargères, sgr de Chigy, en Morvan, d'où Claudine, dame de Thard, qu'elle apporte à Guy de Ponard, d'où post.*

8/ Jean II de LA MESNUE (+ av. 1544)

Sgr de Perrigny, Ratilly, Treigny et Lombout [19], Enseigne de la Cie d'Ordonnances de Jean de Bourbon, Cte de St-Paul

X 30 sept 1533 **Suzanne DAMAS**, dame de Beaudéduit *(fille de François et Jeanne Trousseau ou de Jeanne de St-Palais) (X2 1544 Jean Braque, sgr de Guerchy – **voir cette notice** –)*

D'où : ***Claude, qui suit*** *(cf. Base Marckmann)*

9/ Claude de LA MESNUE [20] (°v. 1535)

---

frère, fils de ladite veuve et dudit défunt, sieur de la Menue, de Parigny-sur-Loire , Ratilly-en-Puisaye et autres lieux, par Pierre Marigot, laboureur…. »

[19] Marolles p. 82, cités tous les deux pour une vente en 1538

[20] Un Claude de La Mesnue « *sgr de Perrigny et Rappilly* », est cité comme témoin au mariage de Renaud de St-Georges, frère de Benoite, et Philiberte de Fougères (1581)(In « Maison de St-Georges » Académie de Mâcon, 1897) ;

Sgr de Perrigny, où il demeure, et de Ratilly. Il aurait commis un crime...[21]

X avt 1579, **Benoite de SAINT-GEORGES** *(fille de François, sgr d'Estrées en Bourbonnais, et de Jacqueline des Escures)*

(X1, 10 fev 1556 N. Symonin)

La filiation qui suit reste hypothétique

? 10/ N. de LA MESNUE

? X avt. 1587, **Mary (ou Méry) du PUY**, sgr d'Igny (91), Treigny, Ratilly et Senan (1598)[22], Gentilhomme de la Maison du Roi, réputé parent et héritier des La Mesnue *(fils de René, sgr d'Igny[23] et de Gommonvilliers[24], et de Claude Le Prévost[25], dame de*

Parl. de Bourgogne : Fol. 507. Autre touchant la criée de la terre de Perrigny-sur-Loire, ayant appartenu à Claude de la Menue, poursuivie par Gilles de Brachet, seigneur de Villiers et de Senan, tuteurs de ses enfants, nés de Marie de Prieur, sa femme, Louis de Menon (Menou), seigneur de Tragny (Treigny) et Ratilly, mari de Jeanne Chapuis (Jeanne du Puy), sur Antoine de la Menue, seigneur de Saint-Privé, petit-fils dudit Claude.

[21] Cf. art. « Dixmes de la Menue » in « Recherche sur le collège et les écoles de Nevers » par V. Gueneau (T 1, 1906, p. 97)

[22] Marolles, p 723, 1598 : acte dans lequel figure Mary du Puis, sgr de Senan et de Ratilly, Gentilhomme de la Maison du Roi...

[23] **Fief d'Igny** : Aveu et dénombrement donné par Tassin du Puys, écuyer, seigneur d'Igny en partie, à Raimond Raguier, seigneur de Limours, à cause de son hôtel de Limours ; 30 décembre 1402 (copie du XVIIe siècle). • Extrait d'un aveu de Magny-Lessart de l'année 1456, qui mentionne un fief à Igny relevant de Magny (délivré en 1643 à Barthélémy de Lafont, seigneur d'Igny, par la Chambre des Comptes).

- « Déclaration des terres, prez, jardins, justice, censives et aultres droictz que damoiselle Claude Le Prévost, vefve de feu René du Puys, en son vivant escuyer, seigneur d'Igny, au nom et comme tutrice et procuratrice de Méry, Sidoyne et Anthoinette du Puys, enffans mineurs d'ans dud. deffunct et elle, tient à présent et advoue tenir en foy et homaige de hault et puissant seigneur messire Claude de Lesvy (Lévisy, chevalier, Seigneur de Magny-Lessart près Chasteaufort » ; 5 août 1564.

- L'Hôtel-Dieu de Paris vend ses biens d'Igny à François de Vigny moyennant 150 écus de rente, 23 octobre 1579 ; à l'exception d'une pièce de seize arpents de terre vendue le 5 août précédent à Eloi « Le Manyer », valet de chambre ordinaire du Roi (Eloi Le Mannier était peintre du Roi ; voir Moreau-Nélaton, les Le Marinier, peintres officiels de la cour des Valois au XVIe siècle, Paris, 1901).

- Marin du Puys, écuyer, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, vend la terre et seigneurie d'Igny à François de Vigny, seigneur de Forest et de Villegénis, receveur de la ville de Paris, 20 décembre 1586.

[24] **Fief de Gommonvilliers** : Aveu et dénombrement donné au duc de Guise à cause de son duché de Chevreuse par Marin du Puys, écuyer, seigneur d'Igny et de Gommonvilliers en partie, pour raison de partie du fief, terre et seigneurie de Gommonvilliers à lui appartenant par la succession de René du Puys, son père, consistant en une maison, cour, grange, jardin, étables, colombier, petit étang, 40 arpents de terre, bois et bruyères, 11 1. 10 s. 4 d.

Senan et de Volgré, elle-même fille d'Antoine Le Prévost et Edmée de St-Phalle, et petite fille de Guy et ***Mathée de Surienne****, née vers 1475, et donc fille ou petite-fille de François de Surienne, l'Aragonais, sgr de Pisy –* ***voir notice La Motte-Josserand*** *-) (Claude le Prévost épouse en secondes noces Michel de Canson, sgr de Romainville et Buloyer[26] ; cf. Louise ci-dessous, fille ou sœur.)*

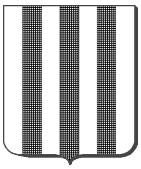

du Puy : « D'argent à trois pals de sable. »

X2 20 oct 1576, Fontenoy, **Esmée d'ASSUE (°v. 1560)[27], dame de Chastenay et de Leugny** *(fille de Loup, sgr de Chastenay-le-Vieil (Châtenois, à Sémentron), lui-*

---

et six chapons de cens, droit de justice basse et moyenne, avec trois arrière-fiefs dont deux appartiennent au seigneur de Palaiseau et l'autre à Marie Boucher, veuve de Louis Doucet ; 30 mai 1581 (copie de 1699).

- Réception de l'aveu, à la charge de détailler les trois arrière-fiefs, l'un assis à Longjumeau, le second à Champlan, et l'autre appelé Le Menillet, 16 février 1583 (copie du XVIIe siècle).

- Acquisition du fief de Gommonvilliers par François de Vigny, 16 décembre 1586 (copies de 1617 et de 1699).

[25] **Archives du château de Chantilly** : « Déclaration des terres, prez, jardins, justice, censives et aultres droictz que damoiselle Claude Le Prévost, vefve de feu René du Puys, en son vivant escuyer, seigneur d'Igny, au nom et comme tutrice et procuratrice de Méry, Sidoyne et Anthoinette du Puys, enffans mineurs d'ans dud. deffunct et elle, tient à présent et advoue tenir en foy et homaige de hault et puissant seigneur messire Claude de Lesvy (Lévisy, chevalier, Seigneur de Magny-Lessart près Chasteaufort » ; 5 aout 1564).

[26] Déclarations censuelles passées au profit de Michel de Canson, **Mary Dupuis**, Charles, Henri, Louis, Denis, François et Philippe Le Camus, seigneurs successifs de Buloyer et de Romainville. – Pièces concernant la succession de Louis Le Camus, décédé le 17 octobre 1669. (AD 78, Magny-les-Hameaux) Château de Romainville et **ferme de Buloyer**, à Magny-les-Hameaux, tout proches de Port-Royal

[27] Marolles, p. 723, 20 oct. 1576 : « *Contrat de mariage, passé devant Gaufillet notaire à Fontenoy, de noble homme Mary du Puis, fils de feu René du Puis et Claude de Prévost, remariée à Michel de Canson, sgr de Buloyer et de Romainville ; avec* ***Esmée d'Assue****, fille de*

même fils d'Alexandre d'Assue X 1517[28] *Louise du Deffand, ce dernier sans doute fils d'Ortongue d'Assue X 1486, Jeanne de Courvol, et frère d'Huguette ; et de* ***Louise de Canson****….fille ou sœur de Michel, cf. note)*

« de gueules à une croix accourcie d'or à trois fasces ondées de sables »

*(X2 René de PRIE, fils de René, baron de Toucy – **voir cette notice** -)*[29]

D'où :

- *Esmée du Puy X Pierre Préaudeau*
- ***Jeanne, qui suit***
- *Marie du Puy X Gilles de Brachet*
- *Antoine*
- *François du Puy, sgr de Moulignon X Charlotte de Selve*
  …D'où Françoise du Puy X Antoine Guillaume de Percy, sgr de Monchamp, d'où ***Charles Mary de Percy, sgr des Granges****, à Suilly-la-Tour, par all. –* ***voir cette notice*** *-*

11/ Jeanne du PUY

Dame de Treigny et Ratilly

X **Louis de MENOU** Sgr de Menou, Gouverneur du duché de Saint-Fargeau *(fils de François, sgr de Charnisai –* ***voir la notice Menou-Nanvignes*** *- et de Perrine du Raynier)*

« De gueules à la bande d'or »

D'où :

- *Louis, ?*
- ***Magdeleine, qui suit***

Loup, écuyer, sgr de Chastenoy-le-Vieil, et de Louise de Canson. Sont présents : noble homme Germain du Deffand, sgr de Sémentron, Esmée de Beaujeu, veuve d'Adrien du Chesnay, sgr de Longueron, Jacqueline de Beaujeu, veuve de Philippe Le Prévost, sgr de Senan, Alexandre de Laduz, sgr de Pommeray, cousin germain d'Esmée, René d'Assue, sgr de Préfontaine, son oncle…etc. »

[28] Marolles, p. 722, contrat

[29] Marolles, même page : *16… : acte dans lequel figurent Esmée d'Assue, veuve en premières noces de Mary du Puis, et en secondes de Mess. René de Prie, chvr, sgr de Beauxoncles et de Château-Thierry, Louis de Menou, eyr, et Jeanne du Puis sa femme…*

- *Louise ?*
- ***Jacqueline, dame de Ratilly en Pie X1 David de Chancy, X2 Edme de Saint-Phalle, sgr de Cudot, d'où David de Saint-Phalle, sgr de Treigny X Marie de Chancy, sp***

Il reçut à Ratilly la « **Grande Mademoiselle** », sa suzeraine.

12/ Magdeleine de MENOU

Dame de Ratilly, au moins en Pie

X 15 fev 1648, **Barthélémy de CLUGNY**, sgr de Grignon (21) des Laumes et d'Aisy (sous-Thil, 21) *(fils de Charles, sgr d'Aisy et d'Anne Voisenet), d'où deux enfants, sa*

Châteaux de Grignon et d'Aisy-sous-Thil (21)

***En Avalonnais** : « d'azur à deux clefs affrontées d'or*

12bis/ François de CLUGNY

Cousin de Barthélémy, dont il hérite ; chvr, seigneur de Thénissey, du Colombier, de l'Epervier, de Chaudenet, d'Arcey, de Gigny et de la Colonne *(fils d'Antoine de Clugny, sgr du Colombier, et de Charlotte Marie d'Edouard, dame de Thénissey)*

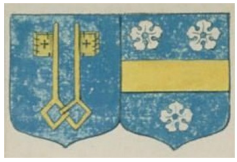

Château de Thénissey (21)

X 12 jan 1694, Orouer**, Marie-Anne POPILLON du RYAU** *(fille de Jean, bon d'Arisoles ; et de Paule de Humes de Chérisy) ;* descendante d'un orfèvre de Moulins, qui est représenté sur un vitrail de la cathédrale

13/ Charles-Antoine de CLUGNY (1700-…)

Mis de Clugny…sgr de Ratilly

X 30 Nov 1722, Autun, **Marie de CHOISEUL** *(fils de Jean-Edme, Mis d'Esguilly et Marie-Catherine de Beaumont)*

Vente à Louis Carré

Louis Basile CARRE de MONGERON (1686-1754)

Sgr de Bellenave, Conseiller au Parlement, écrivain, janséniste *(fils de Guy II Carré, sgr de Montgeron, maître des requêtes, Intendant à Bourges puis à Limoges ; et de Jeanne d'Héraudy, fille du Mis de St-Diéry en Auvergne)*

Il n'aurait jamais résidé à Ratilly, qu'il avait acheté pour permettre à l'Abbé Terrasson de propager les idées Jansénistes.

Louis Basile Carré de Montgeron est un écrivain et magistrat français né à Paris en 1686 et mort en 1754 à Valence. Il est surtout connu pour avoir été un défenseur du jansénisme et des Convulsionnaires. Il est le fils unique d'un magistrat qui l'élève en lui laissant beaucoup de liberté. Carré de Montgeron devient, selon ses propres termes, un libertin sans aucune religion. La curiosité le pousse à se rendre sur la tombe du diacre Pâris au cimetière Saint-Médard de Paris, le 7 septembre 1731. Il dit tout d'abord avoir été frappé et ému en voyant « le recueillement, la componction, la ferveur qui étaient peints sur le visage de la plupart des assistants ». Il adresse alors une prière au diacre et reste plusieurs heures auprès de la tombe.

Selon ses dires, il se convertit alors comme Blaise Pascal l'avait fait dans la nuit du 23 novembre 1654. Il rentre alors chez lui, consigne ce qui lui est arrivé et devient non seulement un ardent défenseur des miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris, mais également un figuriste convaincu de la réalité des prophéties convulsionnaires, notamment celles concernant la conversion des juifs.

Carré de Montgeron passe à partir de cette date l'essentiel de sa vie à défendre la cause convulsionnaire. Il s'attaque notamment à l'archevêque de Sens, Languet de Gergy.

Le 7 septembre 1732 il est, tout comme une majorité des parlementaires parisiens, exilé. Se retrouvant à Vic-en-Carladez en Auvergne, il rend visite en novembre et décembre à La Chaise-Dieu à Soanen qui l'encourage à écrire la *Vérité des miracles*. Ainsi entreprend-t-il l'œuvre de sa vie : une réfutation complète des attaques contre les miracles du diacre Pâris et les convulsionnaires, au tome premier de laquelle il consacrera les années 1733 à 1737. Il rassemble des certificats, des actes notariés, des mémoires, toutes pièces justificatives. Il fait dessiner par le peintre Jean Restout des portraits des miraculés qui sont ensuite gravés. Ce travail lui prend quatre années, le tout clandestinement car il n'a pas demandé la nécessaire permission de publier qui lui aurait été, de toutes façons, refusée.

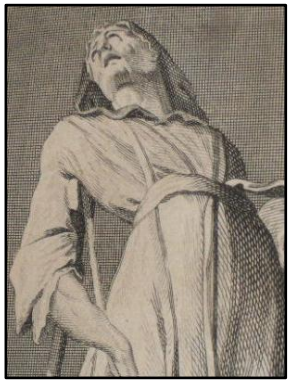

Convulsionnaire

De retour à Paris, il fait relier très richement quelques exemplaires à destination du roi Louis XV, du duc d'Orléans et du premier président du Parlement. Lorsque tout est prêt, en juillet 1737, il se rend à Versailles pour remettre en mains propres son ouvrage au roi. Une convulsionnaire lui avait prédit qu'il réussirait à rencontrer le roi, donc il n'a pas estimé nécessaire de prévoir quoi que ce soit pour se faire introduire. D'après le propre récit de Montgeron, il

s'installe derrière la porte de la pièce où dîne le roi et récite des prières en attendant. Un grand seigneur finit par lui ouvrir la porte et Carré de Montgeron se rend auprès du roi, devant lequel il se met à genoux. Il présente son ouvrage à Louis XV en lui récitant un discours explicatif dans lequel il fustige la Bulle Unigenitus et plaide pour les Appelants. Le roi donne le volume au cardinal de Fleury. Il se retire ensuite « sous les yeux ébahis des courtisans qui ne [lui] dirent pas un mot, comme [le lui] avait prédit la convulsionnaire », se rend ensuite chez le duc d'Orléans pour lui remettre son exemplaire, et rentre chez lui. Le cardinal de Fleury avait donné presqu'immédiatement l'ordre de l'arrêter, ce qui est fait à son domicile au milieu de la nuit.

Carré de Montgeron est incarcéré par lettre de cachet à la Bastille. Il restera incarcéré pour le reste de sa vie, malgré des protestations de ses confrères. L'intégralité de la première édition de son ouvrage, soit 5 000 exemplaires, est brûlée dans les fossés de la Bastille. Mais une autre édition est immédiatement diffusée à partir d'Utrecht, à très bas prix, puisqu'il avait pris ses précautions auparavant.

Deux mois et demi après son incarcération, Carré de Montgeron est transféré à Villeneuve-les-Avignon, dans une abbaye bénédictine où il n'est plus qu'exilé. Il recommence à correspondre avec ses amis jansénistes et continue son ouvrage. Il crée et finance également des écoles gratuites auxquelles il fournit des livres jansénistes. L'évêque d'Avignon l'envoie alors en exil à Viviers et lui refuse plusieurs fois la communion, ce qui provoque une fois encore des protestations des parlementaires. Cette tentative de défendre un confrère débouche sur une nouvelle lettre de cachet qui, le 29 juin 1739, exile Montgeron à Valence. Il est interné dans la citadelle de la ville, où il doit en sus payer sa nourriture et son logement.

Il peut tout de même continuer son œuvre et fait publier à l'étranger les deuxième et troisième volumes de la *Vérité des miracles*, en 1741 et 1747. Il meurt en 1754 à Valence, après dix-sept ans de captivité, et est enterré dans le cimetière des pauvres.

Vente à Pierre Frappier en 1740

1/ Pierre FRAPPIER (1656-1744 à Treigny)

Sgr d'Allinet, Treigny et Ratilly, Trésorier général de France en Berry *(fils de Pierre, sgr d'Alinet (près Pougny et Saint-Père), et de Françoise Magnan)*

X **Anne Camille de LA BUSSIERE** *(fille de Edme-Paul, sgr de Guerchy –* ***voir cette notice*** *- et Geneviève du Bois des Cours –* ***voir notice La Maison-Fort*** *-)*

2/ Geneviève FRAPPIER (+1812)

X 1755 à Ratilly**, André MARIE d'AVIGNEAU (1726-1795)** *(fils de Thomas, baron d'Avigneau, et de Louise-Charlotte de Bar-Buranlure)*

Demeurant à **Avigneau (**Escamps) ou à Ratilly (Treigny)

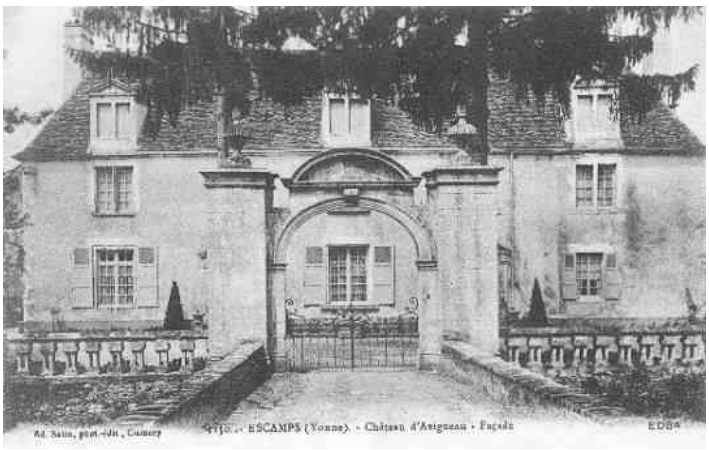

Château d'Avigneau (Escamps, 89)

3/ Nicolas Alban MARIE d'AVIGNEAU (1758 à Treigny – 1855 à Avigneau)

Baron d'Avigneau, dernier sgr de Ratilly, colonel du 28ème de Cavalerie, maire de Tannay (du chef de sa femme)

X **Marie-Suzanne de BEZE** *(fille de Claude-François, sgr de Lys, et de Suzanne Poitreau de Velard), sp*

Château de Lys (près Tannay)